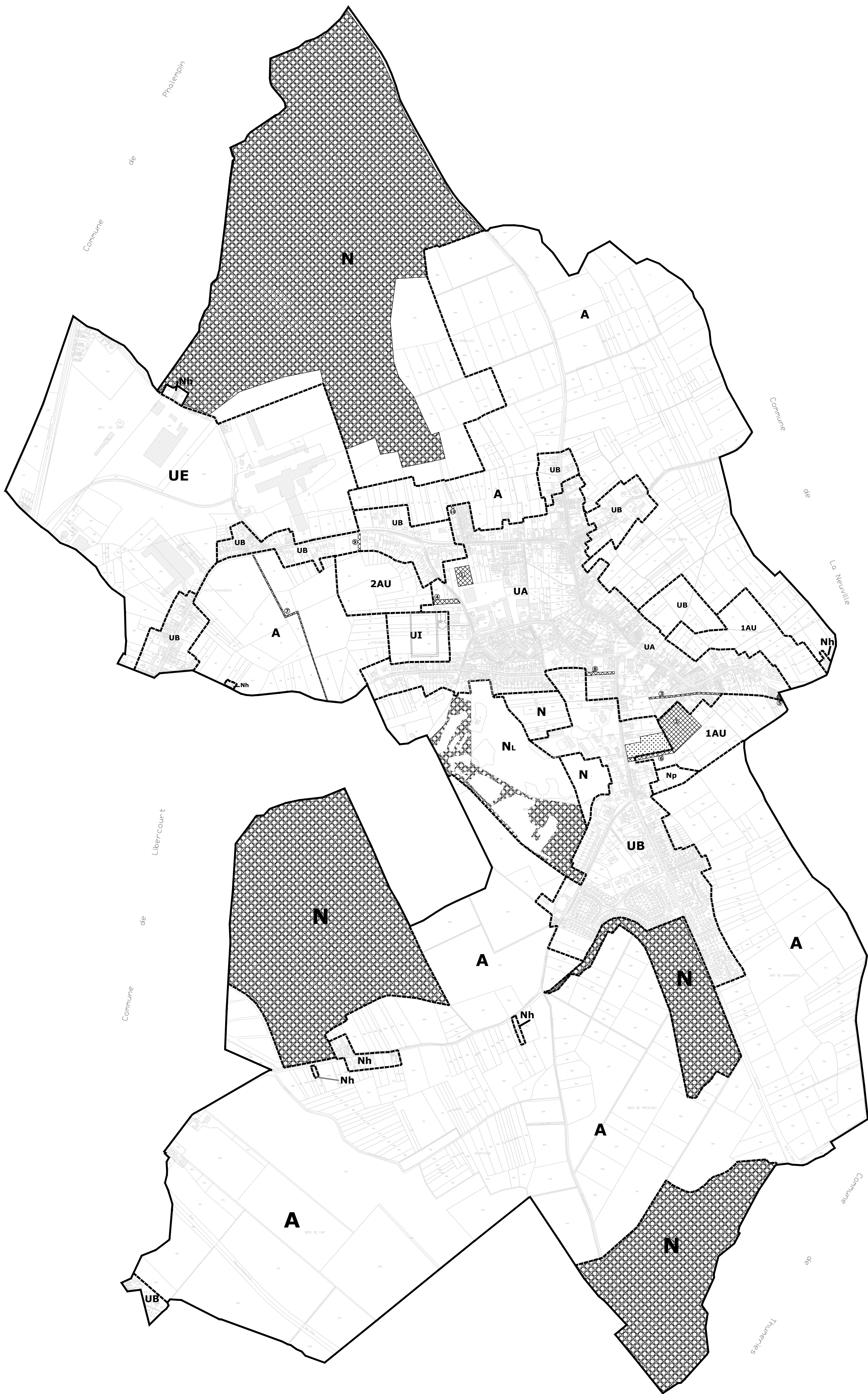




Commune de
WAHAGNIES

C:\Documents and Settings\SAKEP\My documents\30NIEES\PLU\Wahagnies\PLU\antete.jpg

Plan Local d'Urbanisme
Plan de zonage

Date : MARS 2005	Prescrit le : 16 décembre 2002	Arrêté le : 3 février 2005
Echelle : 1/10000è	Par Délibération du Conseil Municipal	Par Délibération du Conseil Municipal
Dessinateur : S.C.	Enquête publique du 1er juin 2005 au 1er juillet 2005	Approuvé le : Par Délibération du Conseil Municipal

LIMITE COMMUNALE

LIMITE DE ZONE

ESPACE BOISE CLASSE A CONSERVER

EMPLACEMENT RESERVE

UA : Il s'agit de la zone urbaine centrale mixte affectée essentiellement à l'habitat, aux commerces, à l'artisanat, aux services, aux équipements publics et aux activités non polluantes. Elle correspond au centre ancien.

UB : Il s'agit de la zone urbaine mixte affectée essentiellement à l'habitat, aux commerces, à l'artisanat, aux services, aux équipements publics et aux activités non polluantes. Elle correspond aux extensions périphériques.

UE : Il s'agit d'une zone destinée à accueillir des activités industrielles, ou artisanales ainsi que des activités tertiaires.

UI : Il s'agit d'une zone d'équipements d'intérêt collectif réservée aux équipements publics.

1AU : Il s'agit de zones à caractère naturel destinées à être urbanisées à court terme sous forme d'opérations d'aménagement. Elles sont destinées à accueillir de l'habitat et des services qui en sont le complément naturel.

2AU : Il s'agit d'une zone naturelle destinée à une urbanisation à plus ou moins long terme. Elle pourra être ouverte à l'urbanisation lors d'une modification du Plan Local d'Urbanisme.

A : Il s'agit d'une zone naturelle protégée au titre de l'activité agricole.

N : Il s'agit d'une zone naturelle destinée à la protection du site. La réglementation vise à ne pas développer l'urbanisation dans cette zone.

Nh : Il s'agit d'une zone naturelle comprenant des constructions existantes.

Nl : Il s'agit d'un secteur correspondant aux sites naturels aménagés destinés aux loisirs (étang de pêche).

Np : Il s'agit d'une zone naturelle correspondant au site de l'ancienne décharge de déchets urbains.

Liste des emplacements réservés

Désignation	Destination	Bénéficiaire
1	Extension des infrastructures sportives	Commune de WAHAGNIES
2	Extension du cimetière et bâtiments communaux	Commune de WAHAGNIES
3	Elargissement de la voie	Commune de WAHAGNIES
4	Voie de désenclavement	Commune de WAHAGNIES
5	Voie de désenclavement	Commune de WAHAGNIES
6	Elargissement de la voie de désenclavement	Commune de WAHAGNIES
7	Elargissement et prolongement du chemin existant	Commune de WAHAGNIES
8	Création d'une voie	Commune de WAHAGNIES
9	Voie de désenclavement	Commune de WAHAGNIES
10	Création d'une aire de retournement	Commune de WAHAGNIES

N